

Un checkpoint israélien fracasse les espoirs de Betty Azzam

Le Monde le 31 octobre 2009

Un sac à main blanc et une écharpe rose : c'est tout ce que Betty Azzam a pu sauver de son ancienne vie. Il y a peu, cette jeune palestinienne originaire de Gaza menait la vie relativement privilégiée d'une étudiante de Cisjordanie.

Avec un diplôme en droit des affaires de l'université de Bethléem qu'elle s'apprêtait à recevoir, elle espérait décrocher un premier emploi au sein de la prestigieuse société de télécommunications Jawwal. Mais ce début de carrière prometteur s'est écrasé, mercredi 28 octobre, sur un checkpoint israélien. Arrêtée à 13 heures par des soldats alors qu'elle revenait d'un entretien d'embauche, Betty Azzam a été reconduite, à 23 heures, les yeux bandés et les mains liées, jusque dans cet immense cachot qu'est la bande de Gaza. Motif de la déportation, selon l'armée israélienne : " *séjour illégal* " en Cisjordanie. " *Je n'ai pas eu le temps de récupérer la moindre de mes affaires*, dit Betty. *En une journée, j'ai perdu mon diplôme, mes amis et mon avenir. Ma vie vient de s'effondrer.* "

Quatre ans de clandestinité

L'armée explique que Betty ne disposait pas du permis qui autorise les Gazawis à circuler dans l'autre morceau de leur patrie. Et pour cause. Depuis le début de la seconde Intifada, en 2000, ce précieux sésame n'est accordé qu'à une poignée de " VIP ". Les premières mesures de restriction sont apparues au milieu des années 1990, après les accords d'Oslo, frappant de plein fouet les étudiants de Gaza, inscrits en masse dans les universités de Cisjordanie. Pour gagner Bethléem en 2005, lors de sa première année de faculté, la jeune femme avait donc rusé. Elle avait utilisé un permis temporaire dont la bureaucratie militaire israélienne fait l'aumône aux chrétiens de Gaza, à l'approche des fêtes religieuses. Au lieu de rester cinq jours en Cisjordanie, Betty y est restée quatre ans. Un séjour clandestin, sans espoir de régularisation.

La mainmise d'Israël sur le registre d'Etat civil palestinien interdit aux résidents de Gaza de faire changer l'adresse figurant sur leur carte d'identité. " *Pendant quatre ans, j'ai limité mes déplacements au strict nécessaire*, raconte la jeune femme. *Heureusement que mes parents sont venus pour les fêtes de Noël et de Pâques, sinon je ne les aurais pas vus.* "

A Bethléem, la direction de l'université est choquée. L'intervention des avocats du Patriarcat latin n'a pas permis d'éviter l'expulsion. " *Qu'on ne nous parle pas de la sécurité d'Israël*, maugrée le frère Jack Curran, un moine américain, membre de la congrégation de La Salle, qui gère l'université. *Il s'agit d'une gamine de 21 ans qui veut simplement vivre. Israël ne peut pas ignorer ce principe universel qu'est le droit à l'éducation.* "

Saisie par Gisha, une ONG de défense des droits des Palestiniens, la Cour suprême israélienne tranchera. Le pronostic n'est guère favorable. D'après les décomptes de Gisha, 838 étudiants admis dans des universités à l'étranger ou en Cisjordanie sont toujours bloqués à Gaza, 839 avec Betty Azzam. **Benjamin Barthe (Gaza, envoyé spécial)**